

Belgium-Brussels: Works for complete or part construction and civil engineering work

OJ S 41/2018 28/02/2018

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société bruxelloise de gestion de l'eau

National registration number: 0884.649.502_533882

Postal address: Boulevard de l'Impératrice 17-19

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: M. Johan Dubruel

E-mail: johan.dubruel@bmwb.be

Telephone: +32 490522206

Internet address(es):Main address: <http://www.sbge.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=300749>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=300749>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: SBGE

Postal address: Boulevard de l'Impératrice 17-19

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Damien de Keyser, directeur général

Telephone: +32 25054710

E-mail: damien.dekeyser@sbge.be

Fax: +32 25054711

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Internet address(es):Main address: www.sbge.beAddress of the buyer profile: <http://www.sbge.be>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société anonyme de droit public

I.5. Main activity

Environment

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mise sous pertuis du Geleitsbeek et pose du collecteur anciens Étangs à Forest
Reference number: SBGE-BMWB/2018/JD/01-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Mise sous pertuis du Geleitsbeek et pose du collecteur anciens Étangs à Forest (pour plus de détails voir II.2.4.).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45232411 Foul-water piping construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Main site or place of performance: Forest (Région de Bruxelles-Capitale).

II.2.4. Description of the procurement

Cette entreprise comprend principalement:

- les travaux topographiques nécessaires ainsi que l'élaboration des plans détaillés des ouvrages à réaliser,
- l'établissement de l'état des lieux de toutes les propriétés riveraines, et ce pour la totalité des parties construites, en plan, en élévation et en sous-sols, dont la parcelle cadastrale se trouve à moins de 12 m du bord des fouilles à exécuter pour les travaux décrits ci-après,
- le démontage des revêtements de chaussées et de trottoirs de toutes espèces, y compris leur fondation jusqu'à une profondeur nécessaire à l'exécution des travaux suivant les nouveaux profils,
- la démolition de maçonneries, de béton et de béton armé,
- le raclage de revêtements hydrocarbonés et leurs découpes nécessaires,
- l'exécution des terrassements de déblais et remblais, y compris le compactage, la stabilisation éventuelle, et/ou le remplacement de sol insuffisamment portant ou perméable, ainsi que les travaux provisoires pour maintenir les fouilles à sec,
- la mise en œuvre d'une sous-fondation en sable,
- la mise en œuvre d'une fondation en béton maigre armé d'un treillis,
- la mise en œuvre d'une fondation et de remblais en sable stabilisé,
- la pose de palplanches,
- la mise en œuvre d'un béton colloïdal,

- la pose et la modification du système d'évacuation des eaux y compris la livraison et pose d'avaloirs, chambres de visite, tuyaux ø 2 400 mm (+/-300 m), tuyaux ø 1 600 mm (+/-150 m) tuyaux ø 400, 500 en 600 mm (en total +/-400 m) et leur connexion aux égouts,
- l'exécution de revêtements de natures diverses,
- l'évacuation de tous débris, déchets, etc. En dehors du domaine public, y compris l'évacuation vers une installation de recyclage conformément à l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale du 16.3.1995,
- tous travaux et fournitures accessoires et connexes pour la bonne exécution du chantier,
- les essais de vérification et de réception,
- l'entretien des ouvrages de l'entreprise durant la période de garantie.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 360

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Agréation comme entrepreneur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: Classe 8: plus de 5 330 000 EUR, Catégorie: E, E1.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Conditions contractuelles à caractère social décrites dans le cahier des charges.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/04/2018 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 17/08/2018

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/04/2018 Local time: 11:00

Place:

SBGE, boulevard de l'Impératrice 17-19, 1000 Bruxelles

Information about authorised persons and opening procedure: Séance publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Greffe du contentieux administratif, rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349470

Fax: +32 22349842

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

I. Recours devant le conseil d'État

I.1. Recours en annulation (artt. 14, 23 § 2 et 24 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, art. 14 des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le conseil d'État; arrêté du régent du 23.8.1948 déterminant la procédure devant la section d'administration du conseil d'État). La présente décision est susceptible de faire l'

objet d'un recours en annulation devant le conseil d'État. À cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée, par lettre recommandée, au conseil d'État (rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles) dans les 60 jours à dater du lendemain de l'envoi de la présente notification. La requête doit mentionner, outre les noms, qualité et siège des parties requérantes et adverses, l'objet du recours et un exposé des faits et moyens. Une copie de la décision contestée doit y être jointe. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse.

I.2. Demande de suspension d'extrême urgence (artt. 15, 23 § 3 et 24 de la loi du 17.6.2013 précitée; art. 17 des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le conseil d'État; arrêté du régent du 23.8.1948 déterminant la procédure devant la section d'administration du conseil d'État; et arrêté royal du 5.12.1991 déterminant la procédure en extrême urgence devant le conseil d'État). Une demande de suspension de la décision susvisée peut également être introduite devant le conseil d'État par un acte distinct de la requête en annulation et, au plus tard avec celle-ci, le 15ème jour à compter du lendemain du jour où la décision motivée est envoyée aux candidats. La procédure à utiliser pour le recours en suspension est la procédure d'extrême urgence.

I.3. Demande de mesures provisoires (art. 15, 23 § 3 et 24 de la loi du 17.6.2013 précitée; art. 17 des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le conseil d'État; art. 18 des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le conseil d'État). Une demande de mesures provisoires peut être introduite, par lettre recommandée, devant le conseil d'État, soit avec la demande de suspension, soit avec la demande d'annulation, ou encore séparément (en ce dernier cas, la procédure à utiliser est la procédure d'extrême urgence), et, en tout cas, tant que le juge reste saisi d'une demande d'annulation. Outre les mentions requises pour la requête en annulation ou en suspension, la demande doit contenir une description des mesures provisoires demandées, un exposé des faits établissant que les mesures provisoires sont nécessaires afin de sauvegarder les intérêts de la partie qui les sollicite et, en cas de procédure d'extrême urgence, un exposé des faits justifiant l'extrême urgence.

I.4. Demande d'indemnités réparatrices (art. 16 et 24 de la loi du 17.6.2013 précitée; art. 11 bis des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le conseil d'État). Une demande d'indemnités réparatrices peut être introduite devant le conseil d'État.

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/02/2018